

# Émargement

**Date** mercredi 18 septembre 2019

**H.début** 9:00 **H.fin** 17:30

**Formation** Mode d'emploi des systèmes de règlement/livraison et de paiement

**Lieu** Salle Antoine SARDI/Afges

**Nom et Prénom des participants**

	Matin	Après midi
NOAH MAN-MVELE Georges Christian	<i>NOAH</i>	<i>NOAH</i>
TIDEIMI Idriss Haliki	<i>Tideimi</i>	<i>Tideimi</i>

**Animateur(s)** BRIGNONE  
Andréa

*Andréa*

*Andréa*



AFGES – 29 rue Lauriston – 75116 Paris - N° de déclaration d'activité : 11751043575

# Attestation de fin de formation

Art L.6353-1 du code du travail

L'organisme de formation AFGES SAS atteste que

Nom NOAH MAN-MVELE

Prénom GEORGES CHRISTIAN

De l'établissement Commission Bancaire de l'Afrique Centrale

A suivi en date(s) du 18/09/2019 au 18/09/2019 soit 8 heures

Dans les locaux de l'AFGES, au 29 rue Lauriston à Paris 75016,

La formation intitulée **Mode d'emploi des systèmes de règlement / livraison et de paiement**

Cette formation a été dispensée par Andrea BRIGNONE

En conformité avec le programme préétabli, les objectifs de la formation étaient les suivants :

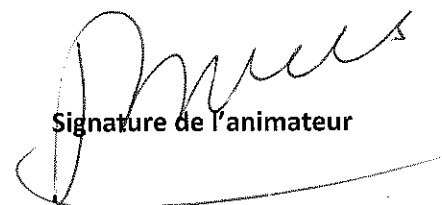
- ▶ Identifier les changements récents et les projets en cours.
- ▶ En évaluer les impacts.
- ▶ Se préparer ainsi aux changements en les anticipant.

A l'issue de la formation, l'évaluation des connaissances acquises par le stagiaire a été réalisée sous la forme d'un questionnaire de **10** questions (voir au verso) dont le résultat est le suivant :

<p>NOTE :</p> <p style="text-align: center;">08 / 10</p>	<p>MENTION (à compléter par le participant) :</p> <p><input type="checkbox"/> Acquis</p> <p><input type="checkbox"/> En cours d'acquisition</p> <p><input type="checkbox"/> Non acquis</p>
--	--

Attestation établie en date du ...../...../2019.

Cachet de l'organisme de formation

  
 Signature de l'animateur



FORMATION BANQUE FINANCE  
29, rue Lauriston - 75116 Paris  
tél. 01 70 61 48 60 - fax. 01 47 27 07 63  
contact@afges.com - www.afges.com  
RCS Paris 335 213 223 - TVA FR 335 213 223 00021

# Quiz

---

**1. La confirmation :**

- Remplace l'accord cadre.
- Garantit une opération.
- Décrit une opération.

**2. La collatéralisation sécurise un contrat :**

- Oui.
- Non.

**3. Le broker est rémunéré :**

- Par des commissions.
- Par des honoraires.

**4. Le CSD gère le système de règlement livraison :**

- Oui.
- Non.

**5. Le centralisateur :**

- Gère pour le compte de l'émetteur.
- Gère pour le compte de l'investisseur.

**6. Les neu-MTN sont des titres à court terme :**

- Vrai.
- Faux.

**7. Les Chambres de compensation :**

- Garantissent les intervenants du bon déroulement de l'opération (paiement du vendeur, livraison des instruments à l'acheteur).
- Enregistrent les transactions sur les produits dérivés.

**8. L'appariement permet :**

- De rapprocher les instructions des deux contreparties.
- D'effectuer le paiement.

**9. Target 2 utilise la monnaie de la Banque Centrale :**

- Vrai.
- Faux.

**10. Les ordres SWIFT concernant les opérations sur titres commencent par :**

- 1.
- 2.
- 5.

AFGES – 29 rue Lauriston – 75116 Paris - N° de déclaration d'activité : 11751043575

# Attestation de fin de formation

Art L.6353-1 du code du travail

L'organisme de formation AFGES SAS atteste que

Nom ..... IDRIS .....

Prénom ..... HALIKI TEDEMI .....

De l'établissement ..... Commission Bancaire des États de l'Afrique centrale (CEBAC) .....

A suivi en date(s) du ..... 18/09/2019 ..... au ..... 18/09/2019 ..... Soit ..... 1 jour ..... H.....

Dans les locaux de l'AFGES, au 29 rue Lauriston à Paris 75016,

La formation intitulée **Mode d'emploi des systèmes de règlement / livraison et de paiement**

Cette formation a été dispensée par Andrea BRIGNONE

En conformité avec le programme préétabli, les objectifs de la formation étaient les suivants :

- ▶ Identifier les changements récents et les projets en cours.
- ▶ En évaluer les impacts.
- ▶ Se préparer ainsi aux changements en les anticipant.

A l'issue de la formation, l'évaluation des connaissances acquises par le stagiaire a été réalisée sous la forme d'un questionnaire de **10 questions** (voir au verso) dont le résultat est le suivant :

<p>NOTE :</p> <p style="text-align: center; font-size: 2em;"><u>9</u> /10</p>	<p>MENTION (à compléter par le participant) :</p> <p><input type="checkbox"/> Acquis</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> En cours d'acquisition</p> <p><input type="checkbox"/> Non acquis</p>
---	---

Attestation établie en date du 19/09/2019.

Cachet de l'organisme de formation

  
 Signature de l'animateur

# Quiz

---

## 1. La confirmation :

Non

- Remplace l'accord cadre.
- Garantit une opération.
- Décrit une opération.

## 2. La collatéralisation sécurise un contrat :

Oui

- Oui.
- Non.

## 3. Le broker est rémunéré :

Oui

- Par des commissions.
- Par des honoraires.

## 4. Le CSD gère le système de règlement livraison :

Oui

- Oui.
- Non.

## 5. Le centralisateur :

Oui

- Gère pour le compte de l'émetteur.
- Gère pour le compte de l'investisseur.

## 6. Les neu-MTN sont des titres à court terme :

Oui

- Vrai.
- Faux.

## 7. Les Chambres de compensation :

Oui

- Garantissent les intervenants du bon déroulement de l'opération (paiement du vendeur, livraison des instruments à l'acheteur).
- Enregistrent les transactions sur les produits dérivés.

## 8. L'appariement permet :

Oui

- De rapprocher les instructions des deux contreparties.
- D'effectuer le paiement.

## 9. Target 2 utilise la monnaie de la Banque Centrale :

Oui

- Vrai.
- Faux.

## 10. Les ordres SWIFT concernant les opérations sur titres commencent par :

Oui

- 1.
- 2.
- 5.